

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 20 avril 2023

L'An Deux Mil Vingt-trois, le jeudi 20 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 14 avril s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Gabriel RAULT, Adjoint au Maire, a été désigné Secrétaire de Séance.

20 AVRIL 2023					TERRAIN SYNTHETIQUE AU GUEN : ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL
a	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	04	20	13	00	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	19
MANDANTS	6
ABSENTS	2
APTÉS A VOTER	25



CONVOCATION	14-04-2023
RÉUNION	20-04-2023
AFFICHAGE	26-04-2023
TRANSMISSION	26-04-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe			X ALLAIN Marie-Paule
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint	X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X		
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe			X MONNIER Philippe
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère			X GUINARD Brigitte
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2		X	
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	Conseiller	X		
	MANIS Cécile	Conseillère			X LESNARD Pierre
	PILVEN Patrice	CMD4			X HERNOT Bruno
ROUXEL Benoît	CMD5	X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller			X CHALVET Maryvonne
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		19	2	6

13 – TERRAIN SYNTHETIQUE AU GUEN : éclairage terrain de football

Le projet d'éclairage du terrain de football au Complexe Sportif du Guen présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 129 600 € T.T.C.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement d'un montant de 85 500,00 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8% en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE22.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Les appels de fonds du syndicat se font en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata de chaque paiement à celle-ci.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDÉRANTS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code rural ;

Considérant le règlement approuvé par le Comité Syndical du SDE 22 en date du 20 décembre 2019 ;

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer, Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER Le versement au SDE 22 d'une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE 22 le 20 Décembre 2019 d'un montant de 85 500,00 €, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché et augmentée de frais de maîtrise d'œuvre aux taux de 8%.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Erquy, Conseil municipal du 20 avril 2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Affiché le

ID : 022-212200547-20230420-DEL013-DE

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Votes favorables 19

Votes défavorables 05

((Maryvonne CHALVET, Yannick MORIN par procuration à Maryvonne CHALVET, Nicole DETREZ, Sylvain RENAUT, Jean-Paul LOLIVE)

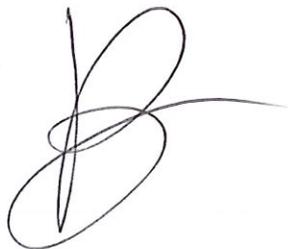
Abstentions 01

(Bruno LE BRICON)

Erquy, le 20 avril 2023

Le secrétaire de séance

Gabriel RAULT



Le Maire,

Henri LABBÉ

